

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du jeudi 12 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 26

Date de la convocation à la réunion : vendredi 6 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Patrick MANIA, Madame Carole BOUCHEZ, Monsieur Bernard JOSIEN, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, , Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur David LEFEBVRE, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU

Excusés : (4) Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Cathie WASIKOWSKI (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Annie FOMBELLE (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Monsieur Vincent TENTELIER)

Absents : (0)

Madame Muriel KRAMARCZYK est élue comme secrétaire de séance.

2026-01 : Tarif – droit d’emplacement d’un burger foodtruck « Burger du Mineur »

La commune de Grenay renouvelle la mise à disposition de Monsieur Romuald MEUNIER d’un espace réservé pour l’installation d’un burger foodtruck avec terrasse au niveau de la promenade Marcelle et Roger HOUDART, rue Casimir Beugnet à compter du 8 septembre 2025.

Les coûts des travaux réalisés en partie par les services techniques (12000€) font l’objet d’un remboursement échelonné sur plusieurs mois.

Il est proposé au Conseil Municipal d’accorder à Monsieur Romuald MEUNIER le renouvellement de la convention d’occupation du domaine public pour une durée de 3 ans aux mêmes conditions que le précédent bail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité, décide,

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le 18.02.2026

ID : 062-216203869-20260213-D2026_01-DE

SLO

➤ D'accorder à Monsieur Romuald MEUNIER :

- Un droit d'emplacement mensuel de 150 € (révisable chaque année) avec un bail de 3 ans (convention d'occupation du domaine public).
- La continuité du remboursement du coût des travaux par mensualité de 120 € (jusqu'au 7 ans définis)

➤ D'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
16 févr. 2026

Muriel KRAMARCZYK

